



cpas GANSHOREN ocmw



CPAS de Ganshoren

Note de politique générale - budget 2026.

La note d'orientation budgétaire 2026 n'est pas un document technique isolé. Elle traduit des choix politiques, humains et institutionnels, dans un contexte social exceptionnellement tendu.

L'année 2026 s'inscrit pleinement dans la continuité du travail engagé depuis 2025, avec un objectif clair : stabiliser notre institution, anticiper les chocs sociaux, préserver la qualité du service public et protéger les habitants les plus fragilisés. Cette note n'annonce donc pas une politique de rupture, mais bien une politique de responsabilité et d'anticipation.

Le contexte dans lequel s'inscrit cette note est sans précédent. L'année 2026 sera marquée par un tournant majeur : la réforme du chômage dite « Arizona ». À Ganshoren, 825 personnes pourraient être concernées par cette réforme, et près de 500 nouveaux demandeurs sont attendus au CPAS, soit le double actuel pour notre CPAS. Ces chiffres ne sont pas abstraits.

Derrière eux, il y a des familles, des travailleurs en fin de droit, des jeunes et des personnes parfois éloignées de l'emploi depuis de nombreuses années. Ne pas anticiper cette réforme aurait été irresponsable. C'est pourquoi notre CPAS a renforcé ses équipes dès 2025, mis en place une taskforce spécifique Arizona, organisé des permanences d'information et préparé l'ensemble des services concernés : le social, les ressources humaines et l'accueil.



Avant même l'entrée en vigueur d'Arizona, le CPAS est déjà une institution fortement sollicitée. En dix mois, 10.729 passages ont été enregistrés à l'accueil, 26.444 appels téléphoniques ont été reçus, 3.155 demandes ont été traitées par le Comité spécial du service social, et plus de 1.500 personnes sont accompagnées chaque mois. Cette réalité démontre clairement que le CPAS n'est plus un filet de sécurité marginal : il est devenu un pilier central de la cohésion sociale communale.

La note d'orientation budgétaire 2026 repose dès lors sur cinq priorités politiques claires.

La première priorité est d'anticiper la réforme Arizona sans faire exploser le système. Cela passe par un renfort ciblé du service social et de l'ISP, la protection du service social dit « classique » et la mise en place d'un suivi précis et d'un monitoring permanent.

La deuxième priorité consiste à consolider les équipes et à stabiliser l'institution. Après des années de tension, une politique RH de stabilisation est indispensable. Elle comprend notamment l'externalisation de la paie, la mise en place d'une gestion positive de l'absentéisme, ainsi que la formation et l'accompagnement du changement.

La troisième priorité est la protection des publics fragilisés. Elle se traduit par un renforcement de l'action en matière de logement et de prévention des expulsions, grâce à un nouveau mi-temps subsidié, par le maintien de l'inclusion numérique malgré la perte de subsides, et par un soutien constant aux aînés, aux familles, aux jeunes et aux personnes isolées.

La quatrième priorité est d'assumer les investissements indispensables. La rénovation du Home Heydeken, les travaux de sécurité incendie et la mise aux normes MRS sont des investissements de dignité et de sécurité, et non des investissements de confort.

Enfin, la cinquième priorité est de garantir la soutenabilité financière du CPAS. Cela implique un pilotage rigoureux, des économies ciblées, le développement de synergies avec la Commune, ainsi qu'une dette maîtrisée et étroitement surveillée.

Sur le plan budgétaire, plusieurs éléments essentiels doivent être retenus. Les dépenses sont en hausse, principalement en raison de la réforme Arizona, des indexations et du personnel indispensable au bon fonctionnement des services. Les recettes augmentent également, mais de manière quasi exclusive via les mécanismes liés à Arizona. Le CPAS doit par ailleurs faire face à des pertes de subsides, notamment ceux liés à la participation sociale et culturelle et à l'espace numérique. Ces pertes sont compensées par des partenariats et des choix internes.

La dotation communale pour 2026 s'élève à 8.623.220 euros. Elle reflète la réalité sociale de la commune, les obligations légales auxquelles le CPAS doit répondre et la volonté politique de maintenir une institution opérationnelle, solide et digne.

Il est fondamental de rappeler que derrière chaque ligne budgétaire, il y a des personnes. Le CPAS ne dépense pas par confort : il investit pour éviter les ruptures, prévenir les crises, protéger la dignité des bénéficiaires et soutenir ses travailleurs. La note d'orientation budgétaire 2026 est à la fois lucide, prudente et volontaire. Elle ne nie pas les difficultés ; elle les affronte avec méthode et responsabilité.



Avant de conclure, je souhaite prendre un moment pour remercier sincèrement celles et ceux qui font vivre le CPAS de Ganshoren au quotidien.

Je tiens d'abord à exprimer toute ma reconnaissance à l'ensemble des équipes du CPAS : nos collaboratrices et collaborateurs, toutes fonctions confondues, en première ligne comme en soutien, au service social, à l'ISP, à l'accueil, aux finances, aux ressources humaines, à la recette, à la communication, au logement, à l'aide à domicile et ménagère, au Home Heydeken, mais aussi aux services d'entretien, de nettoyage, de cuisine, aux services techniques et administratifs, dont le travail est essentiel au bon fonctionnement de notre institution et à la dignité de l'accueil que nous offrons.

Leur engagement, leur professionnalisme, leur sens des responsabilités et leur humanité sont remarquables. Ils travaillent souvent dans des contextes complexes, sous pression, face à des réalités humaines difficiles, et ils le font avec sérieux, discrétion et un profond sens du service public. Cette note d'orientation est avant tout le reflet de leur travail, de leur investissement et de leur réalité de terrain.

Je souhaite également remercier notre Secrétaire général, notre Directeur financier, notre Directrice des ressources humaines, ainsi que l'ensemble des membres du Comité de direction. Leur expertise, leur rigueur, leur disponibilité et leur loyauté institutionnelle constituent un appui indispensable à la stabilité, à la cohérence et à la bonne gouvernance de notre CPAS.



Je tiens aussi à adresser un remerciement sincère à l'ensemble des membres du Conseil de l'Action sociale. Vos remarques, vos questions, vos suggestions et vos idées, quelles que soient vos sensibilités politiques, nourrissent le débat et améliorent la qualité de nos décisions. Cette note d'orientation a été élaborée dans un esprit d'écoute, de dialogue et de respect mutuel, en tenant compte de vos apports.

Je souhaite le dire clairement : je crois profondément au travail collectif. Je ne conçois pas cette fonction dans une logique d'imposition ou de décisions prises seule. Mon engagement est de travailler en équipe, dans la transparence, la loyauté et la confiance, et de construire ensemble des politiques sociales justes, réalistes et humaines, toujours dans l'intérêt des citoyennes et des citoyens de Ganshoren.

Je souhaite également adresser un remerciement appuyé à la Commune de Ganshoren, et plus particulièrement à Notre Bourgmestre, Monsieur Jean-Paul Van Laethem ainsi qu'au Collège des Échevins. Je tiens à saluer la qualité du dialogue, l'écoute et la prise de conscience partagée des réalités sociales auxquelles notre CPAS est confronté. Le soutien apporté à notre institution, et notamment l'augmentation de la dotation communale, constitue un signal fort et responsable. Il témoigne d'une volonté claire de donner au CPAS les moyens d'assumer pleinement ses missions, dans un contexte de précarité croissante et de réformes lourdes de conséquences pour les communes.



Cette collaboration constructive entre la Commune et le CPAS est essentielle. Elle nous permet de stabiliser nos services, de soutenir nos équipes et de répondre de manière plus juste et plus efficace aux besoins des citoyens ganshorenois. C'est ensemble, dans un esprit de responsabilité partagée et d'intérêt général, que nous construisons une politique sociale solide, cohérente et durable.

Enfin, je remercie l'ensemble de nos partenaires communaux, institutionnels et associatifs, avec lesquels nous avançons chaque jour dans une logique de coopération et de responsabilité partagée. C'est ensemble, avec sérieux, humilité et humanité, que nous continuerons à faire du CPAS de Ganshoren une institution solide, proche de ses habitants et fidèle à sa mission de service public social.

En conclusion, 2026 sera une année exigeante, mais aussi une année de consolidation, de protection et de responsabilité collective. La note de politique générale fixe un cap clair et cohérent, fondé sur des choix assumés et une anticipation lucide des chocs sociaux à venir. Elle traduit la volonté de garantir un CPAS solide, humain et pleinement opérationnel, capable de répondre aux besoins croissants de la population tout en préservant l'équilibre de notre institution.



Dans un contexte marqué par des réformes structurelles majeures et une précarité sociale en augmentation, cette note affirme une ambition simple et essentielle : protéger les habitant·e·s les plus fragilisé·e·s, soutenir les équipes qui œuvrent chaque jour sur le terrain et assurer la continuité d'un service public social de qualité. Elle s'inscrit dans une logique de responsabilité, de rigueur et de solidarité, fidèle aux valeurs qui fondent l'action du CPAS.

C'est dans cet esprit que notre institution entend aborder l'année 2026 : avec sérieux, anticipation et humanité, au service de l'intérêt général et du bien-être des citoyennes et des citoyens de Ganshoren

Khadja El Mahyaoui

Présidente du CPAS de Ganshoren

